

SYNDICAT DES PODOLOGUES DE L'ÎLE-DE-FRANCE
(Affilié à la FNP)
- Tel. 06 06 57 22 05 -
Courriel : podologuesidf@gmail.com

ÉDITORIAL

Chères Consœurs, chers Confrères

Tous nos vœux de bonne et heureuse année 2014 à tous.

Une nouvelle année commence et déjà nous vous remettons à pied d'œuvre en vous envoyant ce Podo-Contact.

De nouvelles avancées dans nos démarches fédérales sont attendues tant en ce qui concerne les dispositifs médicaux, le RSI, la taxe territoriale des entreprises, la formation professionnelle de l'OGDPC, la CARPIMKO. Toute l'équipe du SPIF est vigilante et surveille toutes les avancées sur chacun de ces sujets pour vous tenir informés au mieux.

A l'heure où j'écris cet éditorial, je ne peux que vous redire de bien penser à vous inscrire sur « mondpc » sur le site de l'OGDPC. Sur les 13000 podologues à former, seuls 1000 d'entre nous ont pour l'instant suivi un module de formation OGDPC, j'ose espérer que, vous tous syndiqués, êtes de ce nombre. Pour l'instant, il faut valider une action de formation par an, quelle que soit l'action. Vous n'avez peut-être pas trouvé votre bonheur dans la liste des formations proposées, ne vous découragez pas, nous travaillons d'arrache-pied pour organiser d'autres actions avec d'autres organismes de formations non-syndicaux, qui soient plus conformes à vos attentes habituelles. Mais n'hésitez pas à regarder dans les formations pluri-professionnelles qui sont souvent beaucoup plus enrichissantes intellectuellement.

Dans ces pages, vous trouverez notre programme de formations avec les prises en charge FIFPL. Nous avons essayé de les rendre les plus attrayantes possibles.

En 2014 vous avez plusieurs dates à retenir. La première celle de notre Assemblée Générale qui aura lieu le samedi 08 mars et qui nous permettra de faire le point tous ensemble sur les avancées et les difficultés de l'année écoulée. Nous vous y exposerons également le mécanisme de l'OGDPC. En outre le 21 mars seront organisées les Assises de la profession, pour lesquelles certains d'entre vous ont déjà œuvré en remplissant le questionnaire édité par la Fédération et en participant à un débat dans les locaux de la Fédération. Ces assises, réunissant toutes les instances régissant notre profession, permettront de savoir quelles orientations prendra la profession dans les années qui viennent. Et puis les 17 et 18 octobre, les Entretiens de Podologie dont le thème cette année portera sur les lombalgies. Donc, vous voyez, encore une année pleine de rencontres, si vous prenez le temps et la peine de vous y intéresser.

Toute l'équipe du SPIF vous souhaite une très bonne année 2014, tant dans votre vie professionnelle que dans votre vie familiale. Nous restons, comme d'habitude, présents à vos côtés pour vous apporter toute l'aide et le soutien dont vous avez besoin.

L'équipe du SPIF

COMPTE RENDUS

INFORMATIONS

FORMATIONS

Directeur de la publication :
Marie Claire FONTANIER
Rédaction :
Le conseil d'administration
Responsable formation continue :
Natalie LARUÉ de CHARLUS
Responsable PODO-CONTACT:
Jean Marc LÉRON

ENTRETIENS DE BICHAT SEPTEMBRE 2013

Encore une fois, nous avons assisté à des Entretiens qui se veulent consensuels entre chirurgiens et podologues.

Cette année les sujets débattus avaient pour thème « les pathologies de contraintes de l'avant et médio-pied »

La mécanique est maintenant bien réglée. Le matin étaient présentées les conférences des chirurgiens, des médecins rhumatologues et des radiologues, l'après-midi celles des podologues. Les exposés, brillants au demeurant comme à l'habitude, n'ont pas révolutionné l'univers podologique, puisqu'ils récapitulaient des techniques chirurgicales et radiologiques déjà connues.

Le but recherché par ces entretiens est de formaliser des traitements podologiques opposables pour confirmer de façon scientifique leur efficacité. Des enseignants de quatre instituts de podologie, EFOM, INP, LIEGE et ASSAS ont donc listé les techniques enseignées dans leurs écoles respectives, les matériaux utilisés et les hauteurs préconisées. Chacun s'appuyant sur les données de leurs examens cliniques effectués le plus rigoureusement possible et sur l'appui de l'imagerie des plateformes podométriques et des analyseurs de marche. Les chirurgiens sont en attente d'études chiffrées sur l'efficacité d'un appui rétro-capital de 5 mm ou de 8 mm d'épaisseur, de

LES 38 ème ENTRETIENS DE PODOLOGIE

Le sujet cette année était la chirurgie du pied, les entretiens étaient présidés par le professeur Alain Charles Masquelet chirurgien à l'hôpital St Antoine, professeur à l'université paris VI. Nous avons pu constater une grande évolution entre le passé où le pied n'était qu'un organe de rang inférieur et le présent où nous **rendons la justice au pied**.

Les intervenants, chirurgiens orthopédistes venant de Paris ou de régions très diverses, kinésithérapeutes, podologues, ostéopathes, nous ont présenté des conférences riches, précises, amenant des échanges très pointus entre les professionnels lors des tables rondes.

Le vendredi matin était consacré à l'arrière-pied,

l'emplacement exact où il doit être posé pour être opérationnel. Et nous ne pouvons répondre que de façon empirique, car lequel de nous peut expliquer pourquoi nous préférons utiliser tels ou tels matériaux sur une pathologie donnée, si ce n'est par la décharge nécessaire, l'action utile, la place dans la chaussure, le poids du patient et sa démarche. Ces critères se réfèrent à notre expérience professionnelle et non à une étude chiffrée. Mais voilà dans le monde scientifique actuel, ce qui n'est pas chiffré n'est pas prouvable ou opposable, donc nos semelles, aussi bien réalisées et efficaces soient elles, n'auront l'approbation du monde chirurgical qu'à ce prix. Pourtant les chirurgiens aussi utilisent leur expérience pour l'inclinaison de leur chevron ou de leur scarf et au sein de leur bloc, là où ils sont les rois, comme nous dans nos ateliers, ils ne regardent pas les grilles d'évaluation de leur technique chirurgicale avant de donner leur coup de bistouri. A nous peut-être d'investir massivement dans des plateformes haut de gamme et de savoir s'en servir correctement, pour démontrer, au moins par l'imagerie, la diminution de pression apportée avec nos appuis plantaires quels qu'ils soient. Faisons le avant que les chirurgiens ne s'emparent de nos moyens techniques d'investigation. Encore une fois, nous ne vous le dirons jamais assez, notre formation et notre aptitude à nous remettre en question en permanence est notre meilleur atout.

l'après midi à l'avant pied.

Tous ont insisté sur l'évolution vers des chirurgies de moins en moins invasives (Chirurgie endoscopique, arthroscopique, téno-scopie.), et sur l'avantage de la pluridisciplinarité.

Pour l'hallux valgus, représentant un pourcentage important des interventions : technique de Scarf associée souvent à l'ostéotomie de Weill.

Les traitements percutanés des griffes d'orteils sont en progression.

Les chirurgies percutanées et mini invasives permettent une reprise du chaussage et du sport plus rapidement.

L'utilisation de broches résorbables, K-taping, de fraises motorisées et de mini bistouris ont fait progresser la chirurgie.

Le samedi matin fut consacré aux syndromes canalaires (tunnel tarsien, Morton) avec là encore une approche chirurgicale, podologique et ostéopathique montrant la richesse des points de vues de chaque profession de santé. Le samedi après-midi les jeunes podologues nous ont entraînés dans leurs mémoires de fin d'étude tous très passionnants : Parkinson, traitements anti-cancéreux, le bras dans la marche, taping, des études sur le pied

dans certains sports comme le tennis, la gymnastique artistique, le ski, le rugby. Il est dommage que les podologues présents ne restent pas assez nombreux pour ces exposés très bien construits et instructifs. Les entretiens nous permettent chaque année de rencontrer des professionnels concernés ainsi que des exposants. Nous attendons donc les 39èmes entretiens de podologie avec intérêt !

COMPTE-RENDU DE LA FORMATION « PODOLOGIE DU SPORT »

Les 11 et 12 octobre a eu lieu la formation podologie du sport avec comme intervenants Monsieur Julien NICOLAS et Monsieur Jérémie OLIVIER.

Après un rapide rappel de l'examen clinique, des matériaux les plus utilisés en podologie du sport, et du thermoformage, nous sommes vite rentrés dans le vif du sujet avec des exemples très concrets et précis, et des « petits trucs » applicables immédiatement en cabinet, ce qui a beaucoup plu à tous les participants. Ont été abordés les sports les plus rencontrés en cabinet, les pathologies qui leurs sont souvent associées, chez l'enfant et chez l'adulte, et la proposition d'une orthèse adaptée au problème, sans oublier de parler des chaussettes et des chaussures, éléments indispensables à la prévention des blessures. Les deux formateurs ont également parlé des protocoles de soins, des pathologies cutanées et unguéales rencontrées sur le terrain sans oublier la prévention de la peau chez le sportif.

Ces deux jours denses en informations qui donnent envie de revenir, se sont déroulés dans une ambiance très décontractée ou l'interactivité était excellente grâce à la compétence et au professionnalisme des deux intervenants.

Pour finir reprenez ces deux phrases :

Un sportif=un sport= une orthèse= une chaussure !

Pour être un bon podologue du sport il faut être un bon podologue !

COMPTE-RENDU DE LA DERNIERE FORMATION COMPTABILITE

Le 15 novembre 2013 s'est déroulée dans les locaux de l'AGECA une formation comptabilité, fiscalité du cabinet,

Cette formation a été agréablement animée par Monsieur Philippe SZAFIR, expérimenté et très disponible - avec de plus des échanges conviviaux entre les stagiaires.

Une analyse de l'activité de Pédicure Podologue (revenus, charges comprises) nous a été présentée.

Nous avons pu découvrir divers contrats, des modes d'exercice variés (individuel, en groupe, groupements de moyen)

A été explicitée et précisée la tenue conforme du "brouillard des recettes" - pièce fondamentale lors d'un contrôle financier.

Si le praticien devait faire l'objet d'un tel contrôle, qu'il n'y aille jamais seul.

Les différents régimes d'imposition "réel" et régime "micro" ont été abordés.

Les "entrepreneurs individuels" qui n'adhèrent pas à une association de gestion agréée ont une majoration fiscale de 25 %. (- de 32 600 EUR de recettes = réduction de 915 EUR)

Monsieur SZAFIR a mis l'accent sur le régime matrimonial, notamment celui de la participation aux acquêts.

Nous a été rappelé ce qu'il ne faut pas oublier de faire en cas de cessation d'activité.

Cette formation appréciée par l'ensemble des stagiaires a mis en évidence et de façon non rébarbative plusieurs items essentiels à savoir.

DERNIERES NOUVELLES POUR LES DISPOSITIFS MEDICAUX

Rappelez-vous le premier trimestre 2013, il nous avait fallu remplir une déclaration aux services des impôts concernés et payer une taxe sur les DM.

Le ministère de la santé et le service des impôts ont défini 3 cas de figure pour la déclaration des dispositifs médicaux :

- 1^{er} cas : thermoformage d'une semelle, le podologue n'est pas concerné
- 2^{ème} cas : assemblage de modules de thermoformage, le podologue est assembleur, il n'est pas concerné
- 3^{ème} cas : découpe des matières premières et assemblage, le podologue est fabricant, il est concerné

Notre demande d'amendement vient d'être validée par le Conseil Constitutionnel, nous ne sommes donc plus redevables de cette taxe si son montant est inférieur ou égal à 300 €. Dans ce cas nous n'avons pas à faire ni la déclaration fiscale ni la déclaration déclarative. Il faut tout de même faire la déclaration d'activité à l'ANSM en tant que fabricant, mais une fois pour toute.

APTITUDE MÉDICALE À LA CONDUITE ET ASSURANCE AUTOMOBILE : CE QU'IL FAUT SAVOIR !

La réglementation du permis de conduire a connu des évolutions. Une réforme générale du permis de conduire est mise en œuvre progressivement depuis janvier 2013. Elle est applicable à **TOUS LES CONDUCTEURS !**

Il s'agit de la réforme du contrôle médical de l'aptitude à la conduite intervenue au courant de l'été 2012 qui concerne les affections telles que **le diabète, l'épilepsie, l'hypertension artérielle.**

Auparavant, seules les personnes qui étaient diabétiques avant de passer leur permis avaient l'obligation de le déclarer. **Aujourd'hui, les textes soumettent au contrôle médical de l'aptitude à la conduite tant les candidats que les titulaires du permis (article R226-1 2° du Code de la route).**

D'un point de vue pratique, le contrôle médical de l'aptitude à la conduite est maintenant assuré par les médecins de ville agréés par le préfet, siégeant hors commission médicale départementale.

Il n'y a pas de démarches spécifiques à effectuer en ce qui concerne les contrats d'assurances, sauf mentions contraires dans le contrat.

Par contre, le permis n'est valide que si le conducteur a respecté l'obligation de déclaration du diabète à la Préfecture et a passé la visite médicale d'aptitude à la conduite.

Le fait de ne pas déclarer son diabète à la Préfecture, de ne pas se soumettre au contrôle médical de l'aptitude à la conduite invalide le permis et est **susceptible d'entraîner le refus d'adhésion au contrat d'assurance automobile ou le refus d'exécution des garanties d'un contrat en cours.**

Certains de vos patients peuvent être concernés, parlez-en autour de vous.

GESTION DU STRESS

QUAND LE STRESS EST VITAL

Le stress est la réaction de l'organisme face à une situation nécessitant un effort d'adaptation, tel que froid intense, danger, conflit, compétition, accident, situation nouvelle, 1er rendez-vous.

Il est l'expression d'un mécanisme biologique d'alarme qui a permis à l'homme de survivre et de s'adapter. Selon l'individu, sa capacité d'adaptation, l'intensité de l'effort sollicité, le contexte et le moment, un même facteur de stress peut être bien ou mal vécu.

QUAND STRESS EGAL DANGER

Si le stress est trop intense ou se prolonge dans le temps, il peut comporter de nombreux risques: digestifs (ulcères), cutanés (eczéma), respiratoires (asthme), mentaux (dépression) et cardio-vasculaires (hypertension artérielle, palpitations, angine de poitrine, infarctus du myocarde)

LES STRESSEURS PROFESSIONNELS

Il s'agit de tous les facteurs qui induisent le développement du stress dans le milieu professionnel:

- Les conditions de travail et la surcharge de travail
- L'environnement du site du travail (bruit, éclairage, horaires)
- Les conflits
- L'évolution de carrière (promotion, sécurité d'emploi)
- Les facteurs relationnels entre collègues, avec la hiérarchie, avec les patients

MIEUX VIVRE SES STRESS

S'il n'est pas toujours facile d'agir individuellement sur les stressés professionnels, vous pouvez en parler utilement à votre médecin.

UNE MEILLEURE HYGIENE DE VIE VOUS AIDERA A COUP SUR A MIEUX VIVRE CES STRESS

- Sommeil régulier, détente, relaxation, activités physiques, loisirs
- Alimentation équilibrée, en prenant le temps de déjeuner
- Consommation réduite d'excitants (café, thé, soda) et d'alcool
- Suppression de tabac

FORMATIONS PRISES EN CHARGE PAR LE FIFPL

Montant auquel vous avez droit pour votre prise en charge du FIFPL:
1200EUR/an à hauteur de 300EUR/jour

Thérapies Manuelles

Le 15 mars, nous organisons une formation sur le thème très demandé des thérapies manuelles. Cette formation sera animée par Monsieur Gérard SAKSIK, Masseur-Kinésithérapeute et diplômé d'ostéopathie. Cette formation est au prix de 200 € pour les podologues syndiqués, 100 € pour frais de dossier seront à rajouter pour les podologues non syndiqués. Il y aura donc une possibilité de prise en charge totale du FIFPL.

La formation, qui portera essentiellement sur les dysfonctions réversibles de la cheville et du pied, nous fera voir une approche différente de la nôtre dans le traitement des pathologies situées dans cette région.

Il s'agit d'acquérir une expérience manipulative plus approfondie de la cheville et du pied, et avoir une démarche logique dans la recherche et le dépistage des altérations tissulaires et fonctionnelles de la cheville et du pied lors de nos examens cliniques.

Au cours de la journée vous n'échapperez pas à un rappel anatomique et biomécanique de la région concernée, une approche physio-pathologique et vous aurez l'avantage de pratiquer les techniques de manipulation en abordant les indications et contre-indications possibles de ces thérapies manuelles. Vous en rêviez, nous l'avons organisé.

Formation Orthoplastie

Retenez la date du 27 mars pour cette formation animée par Mme Geneviève Dupire.

Cette formation est au prix de 200 € pour les podologues syndiqués, 100 € pour frais de dossier seront à rajouter pour les podologues non syndiqués. Il y aura donc une possibilité de prise en charge totale du FIFPL.

Les matériaux et techniques évoluant, cette formation permet de faire un rappel avec une mise à jour de nos connaissances et d'apprendre de nouvelles méthodes applicables instantanément.

Vous sortirez de cette formation avec plus de confiance en vous grâce à la pratique effectuée au cours de la journée. Vous pourrez proposer une plus large palette de solutions à vos patients pour une meilleure prise en charge lors des soins.

En fin de journée, sera abordée l'utilisation des contentions nocturnes accélérant la finalité thérapeutique de l'orthoplastie.

Formation Aromathérapie, Niveau 2

Vous êtes nombreux à souhaiter approfondir votre formation en aromathérapie, nous vous en offrons les moyens les 23 et 24 mai 2014

Cette formation, sur deux jours, est au prix de 400 € pour les podologues syndiqués, 100 € pour frais de dossier seront à rajouter pour les podologues non syndiqués. Il y aura donc une possibilité de prise en charge totale du FIFPL.

Dans une société qui tend à revenir au « naturel », l'aromathérapie est de plus en plus utilisée dans de nombreux domaines dont la podologie. Cette formation nous donne une autre approche pour soigner nos patients et leur apporter un soulagement parfois inespéré. Le public entend beaucoup parler de l'efficacité des HE qui font l'objet de nombreux articles. Ne décevez pas vos patients adeptes en ne sachant pas répondre à leurs interrogations.

Le premier jour Mr Brzegowi abordera le traitement et la prévention des infections, l'inflammation, l'allergie et la douleur.

Le deuxième jour, nous saurons tout sur le système endocrinien, le système neurovégétatif, la rééquilibration du système nerveux central, l'appareil cardio-vasculaire et digestif. Puis nous évoquerons l'apport des Huiles Essentielles dans le soutien des traitements anticancéreux.

Comme vous pouvez le voir, nous n'aurons pas le temps de nous ennuyer. Mais lorsqu'on aime, on ne compte pas, n'est-ce-pas ?

FORMATION NON PRISE EN CHARGE PAR LE FIFPL

Nous organisons une formation en soirée sur le traitement des onychomycoses par laser PinPointe le mercredi 12 février à 20 heures au tarif de 20€ pour les podologues syndiqués, 10€ pour frais de dossier seront à rajouter pour les non-syndiqués. Cette soirée sera par animée par le docteur Valérie Thirion du Centre Laser Sorbonne. Notre consœur, Patricia Nicole, témoignera de l'efficacité de ces traitements.

MISE A JOUR DE VOS COORDONNEES

Aidez nous à tenir notre liste d'adhérents à jour. Pensez à nous aviser de vos changements de coordonnées, adresses, téléphones, mails, lorsque ceux-ci sont modifiés. Si nous n'avons pas vos coordonnées exactes, nous ne pouvons pas vous faire parvenir les informations en temps et en heure.



Bulletin d'inscription pour : Thérapies Manuelles

A l'AGECA 177 rue de Charonne 75011 Paris Métro Alexandre Dumas
Le 15 mars 2014 à partir de 9H00

Nom.....Prénom..... Signature
Adresse
Téléphone Courriel :.....

A envoyer **RAPIDEMENT** à : SPIF 158 rue de Courcelles 75017 Paris Téléphone : 06 06 57 22 05
Joindre un chèque de 200 € pour les syndiqués et 300 € pour les non syndiqués à l'ordre du SPIF

Bulletin d'inscription pour : Orthoplastie



A l'AGECA 177 rue de Charonne 75011 Paris Métro Alexandre Dumas
Le 27 mars 2014 à partir de 9h00

Nom.....Prénom..... Signature
Adresse
Téléphone Courriel :.....

A envoyer **RAPIDEMENT** à : SPIF 158 rue de Courcelles 75017 Paris Téléphone : 06 06 57 22 05
Joindre un chèque de 200 € pour les syndiqués et 300 € pour les non syndiqués à l'ordre du SPIF

Bulletin d'inscription pour : Aromathérapie niveau 2



A l'AGECA 177 rue de Charonne 75011 Paris Métro Alexandre Dumas
Les 23 et 24 mai 2014 à partir de 9h00

Nom.....Prénom..... Signature
Adresse
Téléphone Courriel :.....

A envoyer **RAPIDEMENT** à : SPIF 158 rue de Courcelles 75017 Paris Téléphone : 06 06 57 22 05
Joindre un chèque de 400 € pour les syndiqués et 500 € pour les non syndiqués à l'ordre du SPIF

Bulletin d'inscription pour : Soirée traitement des onychomycoses par laser



A l'AGECA 177 rue de Charonne 75011 Paris Métro Alexandre Dumas
Le 12 février 2014 à partir de 20h00

Nom.....Prénom..... Signature
Adresse
Téléphone Courriel :.....

A envoyer **RAPIDEMENT** à : SPIF 158 rue de Courcelles 75017 Paris Téléphone : 06 06 57 22 05
Joindre un chèque de 20 € pour les syndiqués et 30 € pour les non syndiqués à l'ordre du SPIF